

Etude globale de réduction du risque inondation dans le bassin versant du Loir

Compte-rendu de réunion du Comité de suivi élargi n° 1 Secteur amont

Tenue à Lunay le 20 septembre 2011

Objet : Présentation du diagnostic de l'étude

Personnes présentes :

<i>Structure</i>	<i>Nom</i>
CG 41	Fabien CAVAILLE
CDC COLLINES DU PERCHE	Jean-Luc FERRIERE
FONTAINE LES COTEAUX - MAIRE	Bernard DAUVERGNE
FRETEVAL - ADJOINTE	Jacqueline AUBERT
LES ROCHES L'EVEQUE - MAIRE	Jocelyne PESSON
LUNAY - MAIRE	Françis HEMON
NAVEIL - MAIRE	Claude BORDIER
SAVIGNY SUR BRAYE - MAIRE	Michel SAULIERE
SOUGE - ADJOINTE	Patrick JANVIER
ST FIRMIN DES PRES – MAIRE ADJOINTE	Michèle BORNAREL
ST HILAIRE-LA-GRAVELLE	Ghislaine ENGELHART
ST JACQUES DES GUERETS - MAIRE	Maurice LOYAU
ST RIMAY - MAIRE	Daniel HUGER
TERNAY - MAIRE	Alain BARBEAU
TROO - MAIRE	Jean-Pierre MOURET
VILLIERS SUR LOIR	Henri BURGOS
SIERAVL - PRESIDENT / VILLE DE VENDOME	Frédéric TRICOT
SIERAVL – CONTRAT TERRITORIAL	Natacha MOSNIER
PERCHE NATURE	Sylvie BERRE
EP LOIRE	Jean-Claude EUDE
EP LOIRE	Pierre PHILIPPE
EP LOIRE	Virginie GASPARI
EP LOIRE - SAGE LOIR	Alexandre DELAUNAY
HYDRATEC	Pierre PEETERS
ASCONIT CONSULTANTS	Claire RELIANT-RASOTTO

Personnes excusées :

DREAL CENTRE - DIRECTEUR	Anne KIENTZLER
CONSEIL REGIONAL CENTRE - PRESIDENTE	Claire JORY
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE - DIRECTEUR	Gabriel RIOU
BAILLOU - MAIRE	Syline GAUTIER
BONNEVEAU - MAIRE	Gérard MERY
CDC DES PLAINES ET VALLEES DUNOISES - PRESIDENT	Jean-Paul DUPONT
CDC DU BOIS-GUESLIN - PRESIDENT	Didier GARNIER
CDC DU PAYS COURVILLOIS - PRESIDENT	Jacky JAULNEAU
CDC DU PAYS DE COMBRAY - PRESIDENT	Jean-Claude SEDILLOT
CDC DU PERCHE	Marc LHUILLERY
CDC DU PERCHE THIRONNAIS - PRESIDENT	Luc LAMIRAULT
CHARTRES METROPOLE - PRESIDENT	Jean-Pierre GORGES
LA FONTENELLE - MAIRE	Daniel DORILLEAU
LIGNIERES - MAIRE	Jean-Pierre MAHAUDEAU
MONTIGNY LE GANNELON - MAIRE	Christian AUMONT
PEZOU - ADJOINT	Nicolas JANSSEN
RUAN-SUR-EGVONNE- MAIRE	Alain BRUNET
SAINT-CHRISTOPHE - MAIRE	Jean-Marie LABIT
SAINT-JEAN-FROIDMENTEL- MAIRE	Christiane GOURDEL
SAINT-PELLERIN - MAIRE	Paulette PODCKOCOVA
VENDOME- MAIRE	Catherine LOCKHART
VILLIERS-SAINT-ORIENT - MAIRE	Dominique IMBAULT
SYNDICAT DU PAYS DUNOIS - PRESIDENT	Philippe VIGIER
SYNDICAT DU PAYS DUNOIS - ANIMATEUR	Mathieu BEAUJARD
CCI DE LOIR ET CHER - PRESIDENT	Yvan SAUMET
CCI D'EURE ET LOIR - PRESIDENT	Joël ALEXANDRE
CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE ET LOIR - PRESIDENT	Philippe LIROCHON
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU CENTRE – CHARGE MISSION TERRITORIALE 28	Benoît ALLARD
HYDRATEC	Bernard CORBEL
ASCONIT CONSULTANTS	Nicolas DOUSSIN

Introduction :

Le premier Comité de suivi élargi de l'étude globale de réduction du risque inondation dans le bassin du Loir s'est tenu sur deux sites pour toucher un plus grand nombre de participants : le matin à La Flèche pour le secteur aval du bassin, l'après midi à Lunay pour le secteur amont.

Mr Hemon, Maire de Lunay, accueille les participants au premier Comité de suivi élargi amont.

Mr Eude, Directeur général des services de l'EP Loire, introduit la réunion et excuse Monsieur Chauveau, maire de La Flèche et Président de la CLE du SAGE Loir qui ne peut être présent. Il rappelle que l'objectif de l'étude est d'aboutir à un programme d'actions opérationnel visant à réduire le risque inondation sur le bassin du Loir. La présentation faite ce jour ne traitera pas des propositions d'amélioration qui seront analysées dans la prochaine phase de l'étude.

Ordre du jour :

1. Présentation générale du contexte et de la démarche par l'Etablissement public Loire,
2. Présentation de l'état des lieux et du diagnostic par Hydratec et ASCONIT Consultants, en trois parties :
 - a. Analyses hydrologique et hydraulique,
 - b. Recensement des enjeux et vulnérabilité du territoire,
 - c. La gestion des risques d'inondations sur le bassin du Loir.

Échange avec les participants entre chaque intervention.

Les présentations faites en séances sont disponibles sur le site du Plan Loire Grandeur Nature :

www.plan-loire.fr/etude-loir

Une version papier peut être envoyée aux participants sur demande à l'EP Loire.

1. Présentation du contexte et de la démarche de l'étude

Mme Gaspari, chargée de mission inondations sur le bassin de la Maine à l'EP Loire, présente le contexte général de l'étude, ses objectifs et son déroulement (cf. diaporama).

Mr Eude explique les délais contraints de cette étude (fin prévue au premier semestre 2012) afin de pouvoir utiliser les crédits disponibles au titre du Plan Loire. Il existe des incertitudes quant aux possibilités de financement après 2013.

2. Diagnostic hydraulique

Mr Peeters (Hydratec) présente les résultats de l'analyse hydrologique et hydraulique à l'échelle du bassin versant du Loir (cf. diaporama).

Mr Bordier, Maire de Naveil, souligne l'importance du Boulon qui, en période de crue, aggrave les crues au Gué du Loir. Il souhaite rencontrer le bureau d'études pour en discuter. Il souligne que cette thématique inondation semble être oubliée dans le cadre du SAGE du Bassin du Loir.

Mr Eude rappelle que c'est bien à la demande de la CLE du SAGE Loir que l'Etablissement porte aujourd'hui cette étude et que la CLE fait partie de son comité de pilotage.

Mr Loyau, maire de Saint Jacques des Guérets, rappelle la proposition de retenues collinaires sur les affluents qui avait été faite pour réduire les phénomènes d'inondation. Mr. Peeters assure que les propositions faites en 1987 seront analysées lors de la troisième phase de l'étude.

3. Diagnostic des enjeux

Mme Reliant-Rasotto (Asconit) présente les résultats du diagnostic des enjeux (cf. diaporama).

Mr Eude précise que ceci est un diagnostic mais qu'il n'empêche pas que les maires ont déjà des actions en cours pour réduire la vulnérabilité. Il faudra traiter les enjeux tel que le demande la réglementation : derrière chaque mesure, il faudra bien différencier la prévision, la prévention et la protection.

4. Gestion des risques d'inondations

La présentation d'Hydratec sur la gestion du risque inondation sur le bassin reprend les 3 axes : prévision, prévention et protection (cf. diaporama).

Mr Tricot, Conseiller municipal délégué de Vendôme et Président du SIERAVL, s'étonne du peu de DICRIM réalisés sur le bassin versant. Il précise que l'EP Loire a accompagné les communes membres du SIERAVL pour l'élaboration des PCS mais néanmoins l'accompagnement n'est pas allé jusqu'à la réalisation du DICRIM. Par ailleurs, il s'étonne du peu de PCS approuvés et demande à l'EP Loire d'en faire une priorité car les communes n'ont pas forcément les compétences en interne pour aller jusqu'au bout des démarches. Enfin, il est satisfait du lancement d'une mission d'aide au recensement et pose des repères de crue menée par l'EP Loire.

Mr Eude constate que globalement sur le bassin de la Loire et ses affluents on est en retard sur la mise en œuvre des outils PCS, DICRIM et Repères de crues. Un travail est à faire pour rattraper ce retard et sensibiliser les acteurs. La Région Centre a débloqué des crédits pour renforcer l'appui des communes réalisé par l'EP Loire. Il est envisagé que l'action d'implantation de repères de crue bénéficie d'un financement FEDER dans le cadre du plan Loire. Une base de données de l'Etat sur les crues historiques (BDHI) réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive inondation pourra être exploitée pour cette action.

Mr Eude ajoute que dans le cadre de la démarche "industrielles" en cours pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire et ses affluents, les diagnostics d'entreprises sont financés à 50% par la Région Pays de la Loire ou la Région Centre et à

50% par l'Europe. Le diagnostic de vulnérabilité aux risques d'inondation est donc gratuit pour les entreprises qui en font la demande.

Concernant le volet protection, Mr Bordier affirme qu'il faut stopper l'eau à la source (retenues collinaires) avant la formation de la crue du Loir et espère que l'étude fera l'analyse des causes des crues pour les limiter.

Mr Loyau précise que le dossier concernant les aménagements de protection sur la commune de Saint-Jacques-des-Guérets est entre les mains du Conseil général du Loir-et-Cher et que pour le moment aucunes suites ne sont prévues.

Mr Tricot demande si on s'orientera plutôt vers des propositions en terme de réduction de la vulnérabilité ou de protection. M. Peeters précise que les 3 volets : prévision, prévention et protection (3P), seront abordés et des propositions d'actions seront faites pour chacun d'eux. Les contextes réglementaires et financiers seront également pris en compte dans les choix réalisés.

Mr Eude rappelle qu'il n'y aura pas de solution unique mais que les actions seront complémentaires et non exclusives les unes des autres. Les solutions en amont seront regardées de près.

Mr Tricot précise que le SAGE entre bientôt en phase opérationnelle : il est donc important de coupler les résultats de l'étude avec cette phase de mise en œuvre. Il faudra rapidement se mettre en capacité d'agir.

Mr Philippe, Chef du service Prévention des inondations à l'EP Loire, rappelle que tous les éléments de la réunion sont disponibles sur le site du Plan Loire et demande aux participants de faire remonter leurs remarques et réflexions pour les intégrer à l'étude.